

« Dans certaines entreprises "à la campagne" que je connais, les salariés préfèrent se libérer plus tôt dans l'après-midi pour pouvoir se livrer à certaines tâches agricoles, quitte à travailler six jours par semaine. Pourquoi vouloir adopter les mêmes schémas à Aubervilliers qu'en Bretagne ? »  
(Ceyrac à « l'Usine nouvelle »)

### EVOLUTION DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL (SALARIES)

(source : enquêtes emploi de l'INSEE, en mars de chaque année).

Année.	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	Effectif à temps partiel.	% sur total des salariés	Effectif à temps partiel.	% sur total des salariés.	Effectif à temps partiel.	% sur total des salariés.
1971	127.981	1,2	601.810	10,6	729.791	4,6
1972	123.560	1,2	648.575	10,9	772.135	4,7
1973	137.907	1,3	649.044	10,5	786.951	4,7
1974	135.170	1,3	691.447	10,8	826.617	4,9
1975	169.021	1,6	831.448	12,7	1.000.469	5,8
1976	221.543	2,1	900.948	13,5	1.122.491	6,5
1977	225.729	2,1	973.107	14,3	1.198.836	6,9
oct.77	181.118	1,7	944.532	13,7	1.125.650	6,4
1978	195.670	1,8	921.772	13,4	1.117.842	6,4
oct.78	170.204	1,6	979.493	14,0	1.149.697	6,5
1.979	197.436	1,8	1.018.996	14,4	1.216.432	6,8
oct.79	182.382	1,7	1.002.081	14,1	1.184.463	6,7

### TAUX DES TRAVAILLEURS A TEMPS PARTIEL

%

Pays/Country/Land	1973			1975			1977			1979 (provisoire) (provisional) (vorläufig)		
	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F
B.R. Deutschland	7,7	1,0	20,0	9,0	1,1	22,8	9,6	1,1	24,4	9,6		
France	5,1	1,4	11,2	6,6	2,1	14,0	7,3	2,3	15,2	7,4		
Italia	3,9	2,3	8,5	4,6	2,7	9,9	2,5	1,2	5,9	2,6		
Nederland	4,4	1,1	15,5	5,6	1,5	18,6	5,9	1,5	19,0	7,5		
Belgique	2,8	0,4	8,2	4,1	0,4	11,6	5,8	1,0	16,1	5,8		
Luxembourg	4,5	(0,9)	13,9	5,0	(0,9)	15,4	4,1	(0,8)	12,3	5,6		
United Kingdom	15,3	1,8	38,3	16,9	2,2	40,9	16,9	2,1	40,4	15,4		
Ireland (1)	.	.	.	4,0	1,8	9,9	3,7	1,6	9,6	-		
Danmark (1)	.	.	.	17,0	1,9	40,3	18,4	2,7	42,4	-		
EUR. 9	.	.	.	9,4	1,9	23,6	9,4	1,6	23,7			

### La pratique du temps partiel à l'étranger

7,5 millions de salariés, soit 9,3 % de l'ensemble des salariés travaillent à temps partiel dans la communauté européenne, dont 6,7 millions de femmes (soit 23 % des femmes salariées) et 815.000 hommes (soit 1,5 % des hommes salariés). Si l'on y ajoute les non-salariés, on compte 9,2 millions de personnes travaillant à temps réduit (9,4 %) dont 8 millions de femmes (23,6 %).

Si au Royaume-Uni 17,7 % de l'ensemble des salariés et 41,7 % des femmes salariées travaillent à temps partiel, en France, ces chiffres ne sont respectivement que de 5,7 % et 12,2 % et en Italie 3,3 % et 6,8 %.

La grande majorité des salariés à temps partiel est occupée dans les services (74 %) et en particulier dans le commerce,

la restauration, l'enseignement, la santé, les services personnels et domestiques. En France, cette proportion est de 80,6 %. En moyenne, dans la CEE, 12 % des travailleurs dans les services ont recours au temps partiel (25,9 % des femmes et 2,2 % des hommes). Dans l'industrie, ce n'est le cas que de 4,9 % des salariés.

Le nombre moyen d'heures effectuées par les travailleurs à temps partiel, salariés ou non, est de 21,1 h dans la Communauté (25,4 h pour les hommes et 21,6 h pour les femmes) et de 22,7 h en France (26 h pour les hommes et 21,8 h pour les femmes). Le temps de travail est le plus long dans l'agriculture (28,6 h) et le plus court dans les services (19-20 h).

*Statistiques européennes 1975 (OSCE)*